



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

DÉVELOPPEMENT MINIER : L'APNQL JOINT SA VOIX AUX PREMIÈRES NATIONS D'ABITIBIWINNI ET DE LAC SIMON

Wendake, le 24 novembre 2023 – L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador (APNQL) appuie la démarche entreprise par le Conseil de la Première Nation Abitibiwinni et le Conseil de la Nation Anishnabe de Lac Simon visant à dénoncer le manque de considération de la minière australienne Sayona et du gouvernement du Québec à leur égard.

Alors que se tient à Québec cette semaine le congrès Québec Mines + Énergie (QM+É), l'APNQL tient à rappeler au gouvernement du Québec et à Sayona qu'ils ont le devoir, en vertu de la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones* (DNUDPA) et du droit canadien, d'obtenir le consentement libre, préalable et éclairé des Premières Nations lorsqu'il est question de l'exploitation de leurs territoires ancestraux non-cédés.

Cela signifie concrètement la nécessité d'établir un partenariat avec les Premières Nations d'Abitibiwinni et de Lac Simon, notamment en ce qui concerne le partage équitable des bénéfices découlant de l'exploitation des ressources et du territoire des Premières Nations. Ce partenariat doit également être en mesure de respecter la volonté des Premières Nations de protéger leurs territoires ancestraux et les cultures et traditions qui y sont intrinsèquement liées.

« Le refus du Québec d'octroyer la possibilité aux Premières Nations d'identifier des territoires incompatibles avec l'activité minière et de partager avec les Premières Nations une partie des redevances minières qu'il retire des mines situées sur les territoires non-cédés, ainsi que le refus de Sayona d'inclure les Premières Nations d'Abitibiwinni et de Lac Simon dans la seconde transformation du lithium, soit la partie la plus profitable du processus, témoignent d'un manquement majeur au respect du consentement libre, préalable et éclairé des peuples autochtones », déclare Ghislain Picard, Chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador.

Si le souhait exprimé par le gouvernement du Québec et Sayona de bâtir des relations et un développement minier qui soit harmonieux est sincère, ceux-ci doivent collaborer concrètement et sans plus attendre avec les Premières Nations en vue d'obtenir leur consentement libre, préalable et éclairé.

À propos de l'APNQL

L'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador est l'organisation politique régionale qui regroupe les 43 Chefs des Premières Nations du Québec et du Labrador.

— 30 —

Source : Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

Francis Verreault-Paul, APNQL

Chef de cabinet

fverreault@apnql.com

514-546-7878 – www.apnql.com